



Mobirad : La radiographie mobile pour assister une population vieillissante ou à mobilité réduite



Présentation avec **Jacques Dournow**, directeur de la société Mobirad



Pour les patients âgés ou à mobilité réduite, un examen radiologique est souvent à l'origine de coûts considérables. La radiographie « mobile » peut apporter une solution. Cette dernière est déjà employée dans les hôpitaux depuis de nombreuses années, notamment dans les salles d'opération et dans les services d'urgences. Grâce aux progrès technologiques, les appareils radiologiques sont devenus plus petits et plus performants tout en minimisant les doses de rayons X émises. Il est donc désormais possible d'employer du matériel mobile ne pesant pas plus de 100 kg et d'assurer un transfert rapide des images au médecin radiologue travaillant à distance.

C'est dans ce contexte qu'est né MOBIRAD, un projet offrant la possibilité aux patients de subir un examen radiologique à leur domicile ou leur lieu de vie, tels que les maisons de retraite et établissements médico-sociaux. Si le concept d'une radiologie à domicile peut être considéré comme un luxe, la plupart des assurances ont admis qu'il pouvait y avoir un aspect économique au service rendu. L'économie est non seulement financière puisque les frais de transport et le recours à du personnel accompagnant sont épargnés, mais aussi temporelle, la plupart des examens étant effectuée et interprétée dans la journée sans déplacement du patient.

La société Mobirad...

Jacques Dournow : Mobirad est une SARL qui compte trois associés, deux médecins radiologues FMH, le professeur A. Nidecker et le Dr F. Sadry, et moi-même. Notre capital est de 20'000 francs suisses. Elle est inscrite au registre du commerce et bénéficie depuis 2007 de l'autorisation de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) pour pratiquer la radiologie à domicile. Notre équipe logistique se compose du Docteur Forat Sadry, médecin-radiologue FMH et directrice du conseil d'administration, de deux techniciens en radiologie médicale, de Monsieur Julien Letourneau, responsable logistique, et de moi-même, qui suis également directeur de la société. Les Drs Loan Ngo et Matuka Mondele sont aujourd'hui les deux médecins responsables des lectures des examens radiologiques et de l'exécution des examens échographiques au lit du patient. Nous fonctionnons essentiellement sur la base d'un autofinancement. Nous n'avons recours aux emprunts bancaires que pour le leasing des appareils médicaux.

Comment est né Mobirad ?

J.D : le projet de Mobirad est né d'une solution proposée en 2005 par le Professeur Frode Laerum à Oslo pour pallier aux difficultés d'investigations chez les personnes à mobilité réduite. En 2007, la société Mobirad a vu le jour grâce à l'association de quatre médecins, les Dr Forat Sadry, Dr Andreas Nidecker, Dr Jean-Charles Piguët et Dr Bernhard Burckhardt. Le projet d'offrir la radiologie « mobile » a débuté à Bâle, où il a échoué pour des raisons d'infrastructure insuffisante, mais l'initiative à Genève est toujours opérationnelle. En tant que gestionnaire d'entreprise et technicien en radiologie, j'ai été sollicité par le Dr Jean-Charles Piguët pour reprendre en main la société et, lors de mon arrivée, je suis devenu associé dans l'entreprise.

À quels besoins répond la création de Mobirad ?

J.D : Elle répond au vieillissement de la population et aux besoins des personnes à mobilité réduite dont le déplacement en structure de soins est souvent pénible et coûteux. De plus en plus de personnes âgées sont installées dans les 53 Etablissement Médico-Sociaux (EMS) de Genève, sans compter les trois en création. Dans ces structures, il est souvent économiquement difficile de recourir à des transports privés et d'inciter des aides-soignants à conduire leurs résidents au cabinet de radiologie. Nous avons alors constaté que, dans le cas d'une radiologie conventionnelle, il était plus rentable et plus simple de déplacer un technicien en radiologie médicale (TRM) et son équipement au chevet du patient et non l'inverse. Au sein de Mobirad, nous utilisons des appareils de radiologie, d'un poids inférieur à 100 KG, que le technicien spécialisé amène auprès du patient. Ces radiographies sont effectuées au lit de la personne immobilisée et dans le respect évident des normes de radioprotection émises par l'OFSP tant en ce qui concerne le patient que son entourage. Par ailleurs, lorsqu'un patient souffre d'une pathologie accidentelle mineure, son déplacement jusqu'à l'hôpital mobilise d'importantes ressources (en personnel et en frais de transport). Notre intervention peut rendre inutile un tel déplacement car les images radiologiques sont accessibles au médecin prescripteur.

Comment se déroule un examen ?

J.D : Avant tout, le médecin prescripteur doit rédiger une demande radiologique sur laquelle il spécifie la partie du corps à radiographier ou à échographier. Cette ordonnance nous est envoyée selon deux méthodes, soit en rédigeant le « bon » radiologique directement sur notre site Internet sécurisé ou par téléphone. Après la prise de connaissances de toutes les données nécessaires (adresse, topographie du terrain, accessibilité), nous nous rendons auprès du patient. Une fois sur place, l'appareil est simplement branché à une prise 220 V standard et nous réalisons la ou les radiographies. Les images obtenues sont alors projetées sur l'écran de contrôle et conservées sur le disque dur de l'appareil. À notre retour au cabinet de radiologie, les images sont transmises au médecin-radiologue qui les interprète et rédige un rapport qui est envoyé, avec les images, au médecin du patient. Les données sont stockées exclusivement sur support numérique afin d'être archivées par nos soins sur un serveur. Par le biais d'un code identifiant, le médecin prescripteur a toujours accès aux informations relatives à son patient.

Qui sont vos médecins prescripteurs ?

J.D : Il s'agit de tous les médecins qui ont besoin d'une radiographie conventionnelle pour des patients pour qui un déplacement s'avère compliqué. Nous collaborons principalement avec des médecins généralistes ou des urgentistes exerçant à domicile ou dans les EMS. L'intervention radiologique doit impérativement être justifiée par la demande d'un médecin et non pas d'une infirmière ou d'un proche.

Quels sont les éléments pris en compte dans le remboursement de cette prestation ?

J.D : Les assurances sociales couvrent l'ensemble des frais qui sont conformes à la tarification Tarmed, c'est-à-dire à l'exception de

notre déplacement et ceci malgré des demandes répétées auprès de Santé Suisse. Les forfaits de déplacement sont de 50.- CHF pour nos interventions en EMS et 60.- CHF chez le particulier, mais ce tarif peut varier en fonction du canton et de la distance à parcourir.

L'échographie à domicile, la nouvelle solution proposée par Mobirad...

J.D : L'échographie à domicile, que nous proposons depuis le mois de mai 2013, est un examen qui n'émet aucune radiation et permet de rechercher des lésions dans le foie, la rate, la vésicule, les reins, la vessie ou de détecter des masses ou collections de liquide dans l'abdomen. Elle permet aussi d'examiner ce que l'on nomme les parties molles, notamment l'exploration d'une masse dans le cou ou sous la peau ou même une hernie. Cet acte peut donc, lui aussi, être réalisé à domicile, grâce à un appareil portable pesant moins de 10 kg. Les deux médecins rattachés à Mobirad se déplacent deux fois par semaine dans ce but au chevet de nos patients.

Dans le domaine de l'imagerie, quelles sont les évolutions technologiques dont vous pourriez bénéficier durant vos interventions ?

J.D : Les évolutions technologiques actuelles concernent avant tout la radiologie spécialisée de type IRM et scanner. Dans le domaine de la radiologie conventionnelle, les évolutions technologiques ne pourraient intervenir que dans le traitement de l'image et non pas dans la prise de vue. De même, une nouvelle miniaturisation de la machine me semble improbable, car nous avons atteint sa forme la plus compacte et la miniaturiser d'avantage nuirait à ses performances. En ce qui concerne la dose de radiations infligée au patient, nous pourrions toujours nous perfectionner, même si d'importants progrès ont été faits dans ce domaine également, notamment en ce qui concerne le capteur-plan, qui est en contact avec l'organe et permet de capter les rayonnements traversant le corps. En dehors des évolutions technologiques, il reste certains types de patients vers lesquels nous nous orientons, comme le système pénitentiaire et les manifestations sportives à risque.



Mobirad Sàrl

Chemin du Grand-Puits 71 - 1217 Meyrin

Tél. Direction: 079 342 34 39

Tél. Genève 079 685 11 11

Tél. Vaud 079 846 62 96



lobrad Sârl, Meytin, radiologie, mobile

